

Deuxième Trimestre 2019

42<sup>ème</sup> Conférence & AG de l'OAA - Tunis 2015



42<sup>ème</sup> Conférence & AG de l'OAA - Tunis 2015



42<sup>ème</sup> Conférence & AG de l'OAA - Tunis 2015



L'Équipe de Tunis Re



## EDITORIAL

Sous l'égide de l'Organisation des Assurances Africaines «OAA», Tunis Re a l'immense plaisir d'organiser conjointement avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances, les travaux du «24<sup>ème</sup> Forum de la Réassurance Africaine» qui se dérouleront à Tunis du 29 septembre au 1<sup>er</sup> Octobre 2019. Le thème de débat pour cette année se focalise sur :

« L' (Ré) assurance Africaine face aux Nouveaux Enjeux Réglementaires ».

Le choix de ce thème est ordonné par l'entrée en application imminente de nouveaux textes et nouvelles obligations à la charge du monde de l'assurance et de la réassurance.

Les contraintes économiques ne sont plus les seuls défis qui influent sur la performance et la pérennité des institutions financières. Ces dernières années, de nouvelles réglementations et obligations juridiques sont venues à la charge des institutions, inclusivement ceux du métier des (Ré)assureurs.

La gestion de la conformité devrait ainsi occuper une place importante au sein des compagnies de (Ré)assurances : Instaurer et véhiculer une culture de conformité devient la clé d'une gestion saine et prudente et une mesure d'atténuation des risques pouvant découler de la non-conformité.

Dans cette optique, l'intégration de la nouvelle norme IFRS 17, qui va modifier en profondeur la comptabilisation des contrats d'assurance et la présentation du compte de résultat, va nécessiter de lourdes adaptations en matière de systèmes d'informations et de modèles actuariels de projection des sinistres.

D'un autre côté, le phénomène de numérisation générale de l'ensemble des activités et la multiplication des données rendent le sujet de la protection des données personnelles incontournable. Aucun secteur d'activité n'échappe aujourd'hui à la collecte et au traitement des données et par conséquent, nul ne va pouvoir échapper à l'obligation du respect des principes de la protection des données : le secteur des assurances et de la réassurance n'en fait pas l'exception.

Nos entreprises Africaines sont ainsi appelées à implémenter des mécanismes efficaces de bonne gouvernance, principalement en matière de conformité, d'adaptation aux normes IFRS et au niveau du respect de la protection des données personnelles.

Les travaux de ce 24<sup>ème</sup> Forum Africain de la Réassurance, leurs offriront certes une bonne opportunité d'échange et de concertation.

Lamia Ben Mahmoud

Siège Social - Tunis

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis

Tél. : (216) 71 904 911- Fax: (216) 71 904 930

E-mail : tunisre@tunisre.com.tn

[www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)

f : [www.facebook.com/Tunis-Re-178608322175326/](https://www.facebook.com/Tunis-Re-178608322175326/)





# Assurance Nouvelle Génération :

## La prévention préalablement à l'indemnisation



Par Asma Naimi

### Définition

La notion principale sur laquelle s'appuie la prévention est le «Risque». La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les dégâts ou la fréquence.

*«Mieux vaut prévenir que guérir.»*

En assurance, la Prévention des risques dans son sens large est une démarche à mettre en œuvre le plus en amont possible et qui consiste en trois principales actions :

- 1. La prévention :** Action visant à diminuer la fréquence du risque. C'est une attitude et/ou l'ensemble de mesures à prendre, consistant à limiter le risque et visant à prévenir ce risque en annulant ou en diminuant la probabilité d'occurrence du phénomène dangereux.
- 2. La protection :** Action visant à diminuer la gravité du risque. La protection regroupe l'ensemble des mesures visant à limiter l'étendue ou/et la gravité des conséquences d'un phénomène dangereux, sans en modifier la probabilité d'occurrence.
- 3. La précaution :** Elle s'applique à des situations de risques émergents où les données scientifiques manquent pour qualifier la gravité ou la nature du danger, sa probabilité d'occurrence, lorsqu'on ne dispose pas de statistiques d'événements non souhaités suffisantes ou de modèles d'explication de cause à effet fiables.

Dans un monde en pleine mutation, les risques peuvent sembler de plus en plus diversifiés et complexes aussi bien pour les assurés que pour les assureurs. Pour maîtriser leurs risques, les assurés ne peuvent plus se contenter de bien gérer leurs polices d'assurances mais aussi identifier les menaces et imaginer les scénarios de sortie de crise en cas de survenance. Parallèlement, les assureurs, au-delà de la simple indemnisation, doivent se positionner comme des référents en matière de prévention et d'alerte afin de réduire les risques ou en limiter les dégâts occasionnés.

C'est sur ce principe de convergence des intérêts entre assuré et assureur que ce dernier a vu son rôle se muer de simple «preneur de risques» en orchestrateur de prévention et fournisseur de services d'amélioration des performances. Et c'est par le biais de la prévention que l'assurance se redéfinira et l'assureur regagnera la confiance des assurés.

### Un nouveau business model à inventer autour de la prévention ?

Selon Jean-Claude Sudre, expert Insurtech et assurance connectée, "les assureurs devraient penser dès maintenant à la transformation de leur business model autour de la prévention", en proposant de nouveaux services facturés en lieu et place d'une partie des cotisations d'assurance, **renversant ainsi le modèle traditionnel de l'assurance et toute notion de cycle inversé.**

Cette idée est partagée par grand nombre d'assureurs et réassureurs mondiaux, et est même à l'origine de l'apparition de nouveaux acteurs d'assurance, dont l'objectif est de responsabiliser les assurés et leur donner l'envie et les moyens de diminuer les risques évitables. Lemonade<sup>1</sup>, dont le slogan est «Oubliez tout ce que vous savez sur l'assurance», en est l'exemple le plus probant.

Ensuite, tout un socle a été édifié qui commence par la prévention en assurance et va jusqu'à la réassurance

**Exemples :** Pour prévenir le tabagisme, si le souscripteur complémentaire Santé est fumeur et qu'il souhaite arrêter de fumer, son assureur lui rembourse les médicaments et produits à base de nicotine prescrits par son médecin dans un but de sevrage tabagique.

De même, pour prévenir l'alcool au volant, étant la première cause de mortalité chez les jeunes, si un conducteur assuré est âgé de moins de 30 ans, il bénéficie de la garantie Joker qui lui donne droit chaque année à 5 retours au domicile en taxi, s'il n'est pas en état de conduire.

Africa Re s'est engagé tôt dans des programmes à long terme de prévention des risques de santé et agricoles en Afrique et ce, par le biais de financement des études indicelles et fréquentielles et des campagnes nationales de prévention des maladies tel que Le Paludisme au Bénin, Niger, Angola, Nigeria et le Sida au Burkina, Tanzanie, Etc...

Les exemples de prévention en matière d'assurance santé, agricole et automobile, étant les branches les plus sinistrées, ne manquent pas. Toutefois, le modèle le plus complexe demeure celui de la prévention des Cat-Nat et plusieurs travaux de modélisation sont réalisés sur les bilans de catastrophes naturelles de trente ans et plus. Et ce, afin de parvenir à une prévention plus efficace des Cat Nat et en prévoir les coûts de dommages, tout en prenant en considération l'accroissement de la fréquence et l'intensité.

1. Lemonade, la première insurtech de New York qui a créé un nouveau modèle d'assurance basé sur l'économie comportementale et la technologie par le moyen de l'intelligence artificielle et les Chatbots.

«Oubliez tout ce que vous savez sur l'assurance».

Un nouveau business model renversant le modèle traditionnel de l'assurance et toute notion de cycle inversé.





La prévention des risques naturels pourrait être réalisée collectivement sur un modèle mondial qui propose une assurance paramétrique destinée à limiter l'impact financier des événements catastrophiques.

Ce modèle de prévention et d'indemnisation des risques naturels doit réunir plusieurs pays autour de pools de risques (par exemple, inondations, sécheresse, ouragans, etc.)

Mais pour que ces nouveaux modèles, basés sur l'information, puissent atteindre leur efficacité optimale, il faudra sans doute une évolution des réticences et des règles en matière de collecte et de protection des données.

### Les objets connectés au service de la prévention :

Une stratégie de prévention des risques s'accompagnerait, structurellement, de la collecte d'informations. Et en utilisant de nouvelles sources de données, les assureurs peuvent évaluer le risque puis développer les diverses stratégies pour le garder sous contrôle, allant du transfert du risque à l'évitement en passant par la réduction des effets néfastes et l'acceptation de certaines conséquences du risque, et enfin alerter l'assuré de la perte potentielle AVANT que celle-ci ne se produise.

Il est certes que les technologies intelligentes, l'utilisation massive des objets connectés, le succès retentissant des véhicules autonomes, ... ont perturbé le secteur de l'assurance mais il lui offrent également des mines de renseignements exploitables dans tous les domaines d'activités : statistiques & historiques des assurés, données comportementales, images aériennes et de drones, Photos, documentation, Métadonnées des cyber menaces, données biométriques, données météo & d'environnement, données sismiques, Données d'événements catastrophiques, cas de fraudes à l'assurance... Toutes ces informations partagées dans des écosystèmes et plateformes spécialisées combinées au Cloud qui constitue un entrepôt de données robuste et évolutif, créent un paramètre de collaboration croisée et ont le potentiel de prévenir et réduire considérablement les risques.

De plus, cette connectivité continue permet de garder les risques perpétuellement sous surveillance et d'identifier rapidement toutes corrélations ou anomalies sur la base des flux de données en temps réel. Tel est le cas en France où la FFA a créé une association « Assureurs Prévention » pour informer sur les risques quotidiens et la manière de les prévenir. A ce titre, elle informe en temps réel notamment sur les dangers de la route et les comportements à privilégier pour plus de sécurité, à travers des applications, vidéos, études et outils technologiques et digital.

### Assureurs Tunisiens, Quel levier d'actions ?

La Loi Tunisienne n°2005-86 du 6 du 15 Août 2005, a chargé un mécanisme exclusivement approprié à financer les actions de prévention contre les accidents de la circulation «Fonds de prévention des accidents de la circulation». Ce fonds, principalement financé par les entreprises d'assurances et les contributions des assurés, participe au financement des programmes de prévention des accidents de la circulation dans le cadre de contrats programmes conclus avec les intervenants (associations, ministères, observatoires...) tel que les campagnes de sensibilisation, de formation, d'information, des études et recherches dans le domaine de la prévention des accidents, l'acquisition et l'installation de certains équipements qui pourrait renforcer les programmes de prévention des accidents de la circulation...

En plus de leur participation à l'effort national de prévention et de réduction de la sinistralité, quelques autres pistes d'actions de prévention sont récemment menées par les assureurs Tunisiens, à l'image de la CTAMA qui a sponsorisé en mars 2019 le lancement du projet de traitement des terres agricoles au moyen des avions et la sensibilisation des agriculteurs sur le rôle crucial de cette technique dans la lutte contre les insectes et les incendies.

CARTE Assurances, a aussi innové en matière de prévention santé par l'inauguration en début Août 2018, de la campagne « RoadshowSahaty » qui consiste en une tournée nationale de prévention médicale à bord d'un bus équipé pour proposer aux intéressés des analyses et des examens de base ainsi que des conseils pratiques et personnalisés pour améliorer sensiblement leur hygiène de vie.

Assurances AMI et GAT Assurance ont également agi en prévention routière par la simulation devant son siège du GAT des conditions réelles d'un accident dans le but de sensibiliser les conducteurs à l'importance du port de la ceinture en voiture. Et AMI qui récompense chaque année ses affiliés les plus attentifs sur la route en leur offrant des contrats d'assurance voiture gratuits.

Toutefois et à l'instar des marchés régionaux et voisins, le marché Tunisien de l'assurance n'a pas spécialement développé de nouveaux modèles de prévention et n'a pas encore passé à la posture offensive dans la prévention des risques.

Afin d'inciter les assureurs Tunisiens à agir, plusieurs options en termes de réglementations, de consolidation des efforts et d'accords inter-compagnies sont envisageables. Et les actions, qu'elles soient innovantes ou dupliquées, ne peuvent que rejaillir positivement sur les sociétés d'assurance qui gagneront la confiance de leurs assurés et limiteront les dépenses d'indemnisation. ■

L'utilisation massive des objets connectés, l'essor attendu des véhicules autonomes, ... ont perturbé le secteur de l'assurance.

La Tunisie a chargé un mécanisme exclusivement approprié à financer les actions de prévention contre les accidents de la circulation.



# ACTUALITES

## National

### Tunis Re Flash Infos

- L'AM Best a confirmé, le 24 Juillet 2019, le rating de solidité technico-financière de **Tunis Re à B+ (Bien)** et de «bbb-» pour le crédit à long terme avec perspectives stables pour les deux notes. Cette confirmation appuie davantage la crédibilité financière de la société et lui permet de nouvelles perspectives à l'international.
- Tunis Re a organisé, le 24 Juin 2019, un workshop sur la : «Cartographie des risques de l'assurance en Tunisie». Animé par Mme Marie-Elise Lorin & M. Louis-Alcime Lorin (Experts français en Gestion des Risques)
- Tunis Re a tenu une communication financière, à son siège, le mercredi 8 mai 2019. Cette communication a été animée par le Président Directeur Général Mme Lamia Ben Mahmoud et a porté sur l'activité de la société en 2018 et ses perspectives de développement durant la période 2019-2022.

### (Re)Takaful : Report de l'application des normes comptables

Le Comité Général des Assurances «CGA», Sur demande des Compagnies d'assurances «Takaful», a octroyé son accord de principe quant au report de l'application des normes comptables afférentes à l'exercice 2018.

### Relèvement de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans

La nouvelle loi (N°2019-37 du 30.04.2019) amendant et complétant la loi N°85-12 portant régime des pensions de retraite et des survivants dans le secteur public a augmenté l'âge de départ à la retraite de deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Toutefois, tout fonctionnaire demeure éligible à prolonger son départ à la retraite jusqu'à 65 ans.

### Ratification de la loi FATCA contre l'évasion fiscale

Dans le cadre de la consolidation de la transparence internationale dans le domaine de la lutte contre l'évasion fiscale et le transfert d'argent, l'Assemblée des Représentants du Peuple «ARP» a ratifié tout récemment la convention signée entre la Tunisie et les Etats Unis d'Amérique «USA» qui stipule l'échange mutuel des informations relatives aux comptes ainsi que les procédures d'application de la loi de conformité fiscale Foreign Account Tax Compliance Act «FATCA».

### CTAMA : Gestion du Fonds des Calamités Naturelles

La «CTAMA» vient de remporter l'appel d'offres lancé par l'Etat pour la gestion du fonds d'indemnisation des dommages agricoles causés par les calamités naturelles dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

### CNAM : Lancement de la carte électronique «Labès»

La carte électronique de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie «CNAM» officiellement baptisée «Labès», qui remplacera la carte de soins papier, va permettre de réduire les déplacements à la CNAM, d'améliorer la gestion des services de soins, d'optimiser la gestion des plafonds et des remboursements et de réduire les risques de fraude. La mise en place officielle de l'utilisation de cette carte est prévue au mois de novembre prochain.

### «Assurances Salim» : Nouvelle identité en vue

Une Assemblée Générale Extraordinaire des «Assurances SALIM» se tiendra le Jeudi 8 Août 2019, afin de délibérer sur la Modification de la dénomination sociale de la société par «BH Assurance» en ligne avec l'identité visuelle de la «BH Bank» la société mère.

### Nominations

- Mme Mariem Zine a été nommée Directeur Général des assurances «GAT-Vie».
- Mme Dalenda Bayou a été reconduite à la tête de l'association des Intermédiaires en Bourse «AIB».

## International

### Réassurance : Niveau record en 2018

Malgré une relative stabilité des tarifs, le chiffre d'affaires mondial des compagnies de réassurance a atteint un niveau record en 2018 avec plus de 250 milliards US\$ de primes générées enregistrant ainsi une évolution de 5% résultant d'une progression de la demande mondiale.

### Transport Maritime : Tensions sur les primes d'assurance

Les attaques et actes de sabotages qui ont visés six tankers en un mois ont constitué une sérieuse aggravation des risques, notamment des risques de «la fortune de guerre» pour les assureurs et les transporteurs maritimes. Le coût combiné de l'assurance des pétroliers et des cargaisons a, depuis, décuplé (la prime d'assurance pour un navire de 75 millions US\$ est passée de 30 000 dollars au début de l'année à plus de 200 000 maintenant).

### Maroc : La loi sur l'assurance «Takaful» adoptée

Le projet de loi n°87.18 modifiant et complétant la loi n°17.99 relative aux codes des assurances, qui introduit l'assurance Takaful, a été voté au niveau de la commission des finances de la seconde chambre. Le vote en plénière suivra incessamment.

### Promouvoir l'Assurance des Risques Cat-Nat en Afrique

L'Institut africain des Nations Unies pour le développement économique et la planification (IDEP), l'African Risk Capacity (ARC), la Société financière internationale (IFC) et l'Association des contrôleurs africains d'assurances (AAISA) ont créé un consortium d'agences de développement dans le but de promouvoir l'assurance contre les risques de catastrophe en Afrique.

### Acquisitions & Fusions :

- La «Nest Investments Holdings», société mère de Trust Re, a consolidé les assises financières du réassureur bahreïni par l'injection de 130 millions US\$.
- American International Group «AIG» a annoncé la création d'AIG Re pour gérer les opérations de réassurance de la société mère. Christopher Schaper a été nommé CEO de cette nouvelle filiale.

### Nominations

- M. Chakib Abouzaid a été nommé Secrétaire Général de l'Union Générale des Assurances Arabes «UGAA».
- A l'issue de son Assemblée Générale qui s'est tenue à Johannesburg, l'Organisation des Assurances Africaines «OAA» a désigné à sa présidence Mme Delphine Traoré.
- M. Jean-Baptiste Ntukamazina, Président de l'OAA en 2014, a été nommé nouveau Secrétaire Général de l'Organisation des Assurances Africaines «OAA» succédant à Mme Prisca Soares qui demeurera au sein de l'organisation en tant que conseillère.
- Mme Florence Lustman a été élue Présidente de la Fédération Française des Assurances «FFA» à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain pour un mandat de 3 ans, succédant ainsi à M. Bernard Spitz.

### Manifestations

- La 26<sup>ème</sup> FAIR Conference se tiendra du 23 au 25 Septembre 2019 à Marrakech, Maroc, sous le thème : «Les Nouvelles Barrières Economiques dans le Marché d'Assurance Afro-asiatique»
- Le 24<sup>ème</sup> Forum de la Réassurance Africaine de l'OAA se tiendra du 29/09/2019 au 01/10/2019 à Tunis, sous le thème : «L'(Re) Assurance Africaine face aux Nouveaux Enjeux Règlementaires.»



# Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie

## Au 31.03.2019

en MDT

### Au 31 Mars 2019

#### Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

- Le marché a généré un chiffre d'affaires global de 768,1 MDT, en hausse de 5,8% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Le cumul des indemnisations a atteint 317,1 MDT en progression de 22,6% par rapport au 31.03.2018.
- Un nombre total de contrats souscrits égal à 966 476 en hausse de 14,5%.
- Un nombre total de sinistres déclarés égal à 383 447 en régression de 4,7% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les placements ont atteint 5 548 MDT, soit une évolution de 9,8% par rapport au 31.03.2018.

	2017	2018	Evol	31/03/2018	31/03/2019	Evol
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 088,6</b>	<b>2 228,2</b>	<b>6,7%</b>	<b>726,3</b>	<b>768,1</b>	<b>5,8%</b>
Auto	940,4	975,5	3,7%	333,1	357,8	7,4%
Vie	442,5	500,6	13,1%	115,5	123,1	6,6%
Autres	705,7	752,1	6,6%	277,7	287,2	3,4%
<b>Indemnisations</b>	<b>1 050,6</b>	<b>1 178,6</b>	<b>12,2%</b>	<b>258,6</b>	<b>317,1</b>	<b>22,6%</b>
Auto	575,3	626,4	8,9%	133,2	166,5	25%
Vie	136,5	159,7	17%	33,40	37,20	11,4%
Autre	338,8	392,5	15,9%	92,0	113,4	23,3%
<b>Nbre de contrats souscrits</b>	<b>2 456 116</b>	<b>2 556 988</b>	<b>4,1%</b>	<b>844 346</b>	<b>966 476</b>	<b>14,5%</b>
Auto	1 513 393	1 547 157	2,2%	511 973	554 462	8,3%
Vie	497 210	532 987	7,2%	169 475	183 528	8,3%
Autre	445 513	476 844	7%	162 898	228 486	40,3%
<b>Nbre de sinistres déclarés</b>	<b>1 446 121</b>	<b>1 517 365</b>	<b>4,9%</b>	<b>402 526</b>	<b>383 447</b>	<b>-4,7%</b>
Auto	278 012	293 475	5,6%	68 633	75 580	10,1%
Autre	1 168 109	1 223 890	4,8%	333 893	307 867	-7,8%
<b>Placements</b>	<b>4 891,2</b>	<b>5 437,5</b>	<b>11,2%</b>	<b>5 052,1</b>	<b>5 548</b>	<b>9,8%</b>
Non-vie	3 327	3 676	10,5%	3 535,9	3 761,8	6,4%
Vie	1 564,2	1 761,5	12,6%	1 516,2	1 786,2	17,8%

## Le Comité de Rédaction de Tunis Re



De gauche à droite : Mme Nahla Haoual, Mme Sonia Chayada, M. Said Radouche, Mme Monia Ben Said, M. Mounir El Behi, M. Mustapha Chamri & Mme Asma Naimi

Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben MAHMOUD

Contact : Direction Marketing Site web : [www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn) Email : [mark@tunisre.com.tn](mailto:mark@tunisre.com.tn)

**Société Tunisienne de Réassurance**

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

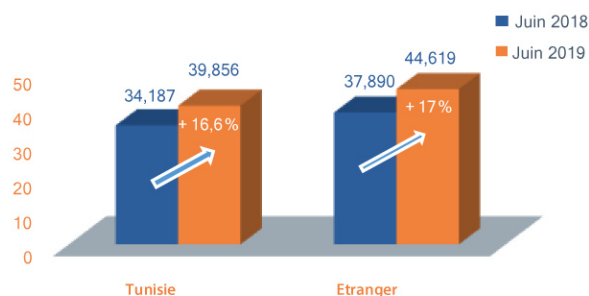
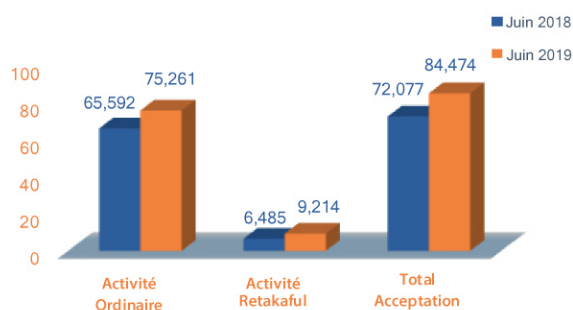
# Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

## 2<sup>ème</sup> Trimestre 2019



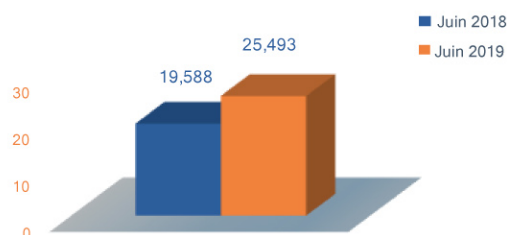
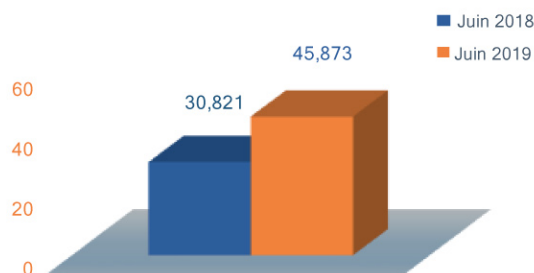
### Chiffre d'Affaires: Evolution Globale de +17%

(En M DT)



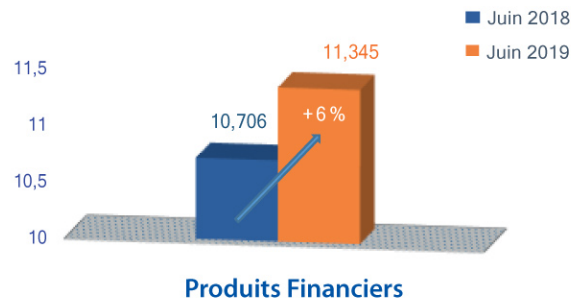
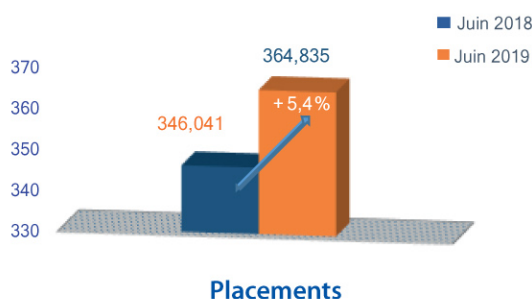
### Charge Sinistres Nette : Hausse de 30%

(En M DT)



### Produits Financiers : Accroissement de 6%

(En M DT)



## BOURSE : Indicateurs Au 30.06.2019 des Sociétés d'Assurances Cotées en Bourse

(En MDT)

Compagnie	Primes émises			Charges sinistres (Brutes)			Produits de placements		
	Juin-19	Juin-18	Var %	Juin-19	Juin-18	Var %	Juin-19	Juin-18	Var %
STAR	212,214	208,409	2%	157,609	124,991	26%	41,186	31,692	30%
ASTREE	104,765	98,674	6%	27,774	25,301	10%	55,836	13,784	305%
SALIM	65,223	58,727	11%	26,370	26,540	-1%	6,537	3,391	93%
Tunis Re	84,474	72,077	17%	45,873	30,821	49%	11,345	10,706	6%